



PARIS, le 7 février 2019

**Proposition de loi constitutionnelle visant à instaurer la possibilité de référendums
d'initiative citoyenne (n° 1558)**

**Programme des auditions conduites
par M. Bastien Lachaud, rapporteur**

ouvertes à l'ensemble des membres de la commission des Lois

Lundi 11 février – salle 6566 – 2^{ème} étage du Palais Bourbon

18h30	M. Arnaud Le Pillouer, maître de conférences
-------	--

Mardi 12 février – 6^{ème} bureau – 1^{er} étage du Palais Bourbon

15h30	M. Bastien François, professeur de droit
-------	--

Mardi 12 février – salle 6628 – 2^{ème} étage du Palais Bourbon

17h00	Délégation de citoyens représentant la marche nationale du RIC — M. José Manrubia — M. Raymond Garin — M. Emmanuel Rinieri
-------	--

Jeudi 14 février – Salon Mansart – 101 rue de l'Université

10h00	— Mme Marie Anne Cohendet, maîtresse de conférences en droit public et chercheuse en droit public au Centre de recherche et d'études sur les droits fondamentaux à l'université Paris-Nanterre
11h00	— M. Dominique Rousseau, professeur de droit constitutionnel à Paris 1, auteur de radicaliser la démocratie : une proposition pour une refondation